



BALANCE



de l'a.s.b.l.

INITIATIVE CONGOLAISE POUR LA JUSTICE ET LA PAIX

FEUILLET HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS SUR LA SITUATION DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX AU SUD- KIVU N° 046 du 30/07/2004

Témoignages d'un rescapé Congolais réfugié à Cyangugu et enrôlé de force par l'Armée Patriotique Rwandaise (APR)

Je répond au nom de **Y A**, 27 ans, marié et père de 4 enfants, Coordinateur d'une organisation non gouvernementale de développement opérationnelle dans le territoire d'Uvira au Sud Kivu en République Démocratique du Congo.

En date du 26.05.2004, vers 18 heures, dans la confusion totale qui a caractérisée la ville de Bukavu consécutivement à l'éclatement des affrontements entre les **Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC)** et les mutins sous commandement du **Colonel Jules Mutebusi**, alors que je me retrouvais au niveau de



Monsieur Y. A.

l'Agence de voyage CONGO COM en compagnie de mes amis dont notamment : **M, K, J, M**, j'ai dû prendre place à bord d'un bus en partance vers le Rwanda avec d'autres personnes dont celles appartenant à la communauté de Banyamulenge. Je pensais à l'instar des autres trouver refuge au Rwanda pour éviter le malheur qui devrait s'abattre sur la ville de Bukavu, à en croire les Banyamulenge présents dans le véhicule. J'envisageais, quant à ce qui me concerne, joindre mon frère vivant à Kigali. Lorsque j'entendais du chauffeur qu'il

n'allait s'arrêter qu'à Kigali au Rwanda dans cette fuite.

Au soir de ce jour, alors que les combats faisaient déjà rage à Bukavu, en compagnie des autres congolais dont la majorité était constitués des Banyamulenge, nous nous sommes préalablement fait enregistrer et puis nous avons été conduits à bord d'une camionnette, en l'absence des organisations humanitaires, dans un « camp de réfugié » dépourvu de toute infrastructure où nous avons passé la nuit. Il nous a été formellement interdit de sortir. Toute fois on nous a distribué un peu de nourriture.

En date du 27.05.2004, vers 20 heures, une délégation de l'**Armée Patriotique Rwandaise (APR)**, actuellement connue sous l'appellation **Forces de Défense du Rwanda** est arrivée et l'on a procédé en leur présence au comptage de toutes les

B.P	Cyangugu/Rwanda	116, Av.P.E. Lumumba/Bukavu	Tél : +250
		08513686	
B.P	Bukavu/RDC	E-mail : icjp_rdc@yahoo.fr	Tél : +250
		08538559	

Non à l'Impunité, oui à la Justice pour la Paix

personnes, sans distinction, présentes dans ce camp. Les membres de cette délégation nous ont demandé pour quelles raisons nous avons trouvé refuge au Rwanda.

En date du 28.05.2004, vers 19 heures, un officier des Forces de Défense du Rwanda, un certain **Major Félix** non autrement identifié est arrivé avec une forte équipe qui, après qu'ils aient invité tous les congolais à le suivre, les Banyamulenge compris, ont procédé à la séparation de ces derniers avec les hommes des autres communautés congolaises. C'est ainsi que j'ai été, avec 9 autres congolais, retiré du reste des réfugiés et amené les yeux bandés à bord d'une jeep à une destination inconnue. Le voyage nocturne a duré à peu près une heure. Au terme de celui-ci, nous nous sommes retrouvés jetés dans une maison de détention au sein d'un camp militaire.

En milieu de la nuit, un militaire de morphologie tutsie s'est introduit dans la cellule où nous étions gardés et a procédé à notre fouille et à prendre tous ce qu'il trouvait sur nous. C'est ainsi qu'il m'a pris une somme de 60\$ que je gardais en poche.

C'est seulement en date du samedi 29.05.2004, par le biais d'un militaire hutu qu'il nous a été porté à la connaissance le sort qui nous attendait : Combattre aux cotés de Jules Mutebusi dans les affrontements qui l'oppose à la 10ème Région Militaire à Bukavu. Il nous a clairement expliqué que nous n'avions pas de choix au risque de nous faire tuer.

Au matin du 4è jour, soit le 30.05.2004, quatre de notre groupe ont été invités à suivre un militaire et depuis lors ils sont portés disparus.

Le lundi, soit le 31.05.2004, vers 16 heures, un officier du grade de colonel est arrivé pour des entretiens avec nous. Celui-ci a longuement parlé de la libération de la RDC. Et pour ce faire, il a sollicité notre contribution. Une importante somme d'argent nous a été proposée ainsi que la perspective d'être élevé au rang d'officiers. Sans notre consentement préalable à prendre part aux opérations, il nous a immédiatement livré des uniformes militaires, armes et munitions avec l'ordre de rejoindre directement un convoi en partance vers le front.

Devant notre refus de rejoindre le front et malgré nos arguments avancés comme quoi nous sommes civils sans aucune connaissance des armes et des opérations militaires, ordre a été donné pour que nous soyons « corrigés ». Nous avons dû être torturés selon des méthodes qui dépassent l'entendement humain. Pour le cas qui me concerne, j'ai été sérieusement battu aux violents coups de crosse sur la tête, au dos, ...et pire encore on a tirillé mon appareil génital jusqu'à le traumatiser : Il a été tiré de toutes parts, molesté et fouetté contre une table !

Aussi, pendant tout mon séjour carcéral, quatre militaires rwandais passaient nuitamment chaque jour pour me sodomiser. Je ne sais pas vous montrer les blessures que j'aie. C'est affreux !

B.P	Cyangugu/Rwanda	116, Av.P.E. Lumumba/Bukavu	Tél : +250
		08513686	
B.P	Bukavu/RDC	E-mail : icjp_rdc@yahoo.fr	Tél : +250
		08538559	

Non à l'Impunité, oui à la Justice pour la Paix

Ne sachant pas où nous étions et sans manger depuis 4 jours, nous avons dû bénéficier de la miséricorde d'un militaire dont nous taisons l'identité qui nous donnait de temps à temps un peu à manger.

C'est seulement sur une proposition du HCR de venir visiter le camp militaire que nous avons été libérés et laissés à notre triste sort. Nous avons dû nous débrouiller pour trouver le chemin qui mène à la frontière avec la RDC. **K.** qui connaissait un peu vaguement la région a dû nous conduire jusqu'à la Rivière Ruzizi où nous avons bénéficié de la complicité d'un pasteur et d'un commandant militaire de la garde frontière rwandaise pour franchir la rivière Ruzizi.

Après un séjour d'une semaine et de 4 jours dans cette cellule de triste mémoire, j'ai rejoint malade ma famille en date du 22.06.2004 dans un état de santé fragile.

Bukavu, le 30 juillet 2004

Suivez « Droits de l'Homme au Sud-Kivu », une émission hebdomadaire produite et diffusée par ICJP sur les antennes de Radio Maendeleo, tous les mardi de 19 h05 à 19 h 30.

B.P	Cyangugu/Rwanda	116, Av.P.E. Lumumba/Bukavu	Tél : +250
		08513686	
B.P	Bukavu/RDC	E-mail : icjp_rdc@yahoo.fr	Tél : +250
		08538559	

Non à l'Impunité, oui à la Justice pour la Paix